

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

"Gouvernement de Transition" : entre attentes et espérances...

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

APRÈS l'euphorie générale suscitée par la prise du pouvoir du Comité du pouvoir du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), les regards sont désormais rivés sur l'équipe gouvernementale qui sera chargée de mettre en musique la vision du général de brigade, Brice-Clotaire Oligui Nguema et les siens.

Jusqu'à ce que nous mettions sous presse, l'identité de la tête de file de la nouvelle équipe gouvernementale n'était pas encore connue. Toutefois le président de transition souhaite un gouvernement "composé de gens expérimentés et de personnes à la compétence avérée". C'est dire que la composition dudit gouvernement n'est pas aussi facile qu'elle en a l'air. L'équipe de la Transition sera-t-elle uniquement composée de militaires ? Le CTRI va-t-il conjuguer avec les personnalités de l'ancien régime au risque de s'attirer l'antipathie d'une bonne frange de la population ? Le CTRI optera-t-il pour le maintien des équilibres "géopolitiques" nationaux ? Ou au contraire, pour véritablement sonner le glas de l'ancien régime préféra-t-il casser les codes établis ?

Des interrogations loin d'être anodines qui trouveront certainement des réponses dans les jours à venir. Dans tous les cas, la nouvelle équipe gouvernementale n'aura droit à aucun round d'observation. Car prise entre le marteau et l'enclume. En effet, d'une part l'Armée gabonaise veut légitimer son acte salutaire par des résultats probants et immédiats. D'autre part, les citoyens gabonais espèrent hic et nunc l'amélioration significative de leurs conditions de vie.

Le tout d'autant plus que des milliards d'espèces sonnantes et trébuchantes récupérés en quelques jours aux domiciles d'un groupuscule de "roitelets" désormais déchus, prouvent à suffisance que le souhait du peuple est bel et bien réalisable.



Photo: Wilfred MBINAH

Qui occupera les locaux de la Primature pendant la Transition ?

Plaidoyer pour une réforme profonde des institutions

A.M.
Libreville/Gabon

DANS son discours inaugural se situant dans le prolongement de sa prestation de serment lundi dernier devant toutes les composantes sociologiques du Gabon, le président de la Transition a, une fois de plus, réitéré sa volonté et celle du CTRI de bâtir durant cette période de transition, des institutions fortes, avec pour leitmotiv l'élaboration, avant tout d'un texte fondateur : la Constitution, dont l'objectif principal est de doter le pays d'institutions solides.

Il est banal de rappeler, des siècles après, la célèbre phrase de l'historien et homme politique anglais, Lord Acton : "Le pouvoir rend fou, le pouvoir absolu rend absolument fou". Car il est d'une vérité évidente que "tout homme tend à aller jusqu'au bout de son pouvoir". Et Salvador Allende de relever qu' "aucune classe ne remet le pouvoir de son plein gré. Le remède à cette maladie politiquement mortifère, est l'existence de contre-pouvoir".

Pour le président de la transition, "la Constitution est le texte fon-



Photo: DR/L'Union

Le siège de la Cour constitutionnelle, la gardienne des lois.

dateur d'un État. Elle consacre ses institutions, ses procédures particulières, les mécanismes de représentation" et de fonctionnement de celui-ci. C'est le cœur de l'appareil politique, c'est le poumon qui fait respirer la démocratie. Il ne suffit donc pas seulement d'offrir au pays une Constitution fiable et rigide, il faut aussi que dans le fonctionnement de l'État, chaque institution joue parfaitement et strictement le rôle qui lui est dévolu.

Car trop souvent, le pouvoir exécutif a tendance à phagocyter les autres pouvoirs (législatif et

judiciaire). Au point qu'on en oublie le principe de la séparation desdits pouvoirs édictés par Montesquieu dans l'Esprit des lois à savoir que "pour lutter contre l'arbitraire, il faut que par les dispositions des choses, le pouvoir arrête le pouvoir".

Certes, la Constitution est un outil indispensable pour baliser le terrain politique, mais il y a lieu d'abord et avant tout de s'intéresser aux hommes qui en seront les incarnations de ces différentes institutions qui naîtront au terme de la transition. Ces derniers doivent être de véritables

patriotes capables de s'opposer, conformément aux dispositions constitutionnelles, aux velléités dictatoriales de l'Exécutif.

Le rôle des institutions n'est pas d'accompagner l'Exécutif dans ses errements politiques, mais de l'en dissuader et le remettre dans les bons rails. Il n'est plus question de voir une Cour constitutionnelle, par exemple, se livrer à des tours de passe-passe uniquement pour maintenir un pouvoir au mépris du devoir d'ingratitude que devraient observer les membres qui composent cette institution. À entendre le président du CTRI, la prochaine Constitution gabonaise sera le fruit d'un travail consensuel avant d'être soumise au référendum. Le peuple devra donc se prononcer pour valider le travail des forces vives devant composer l'Assemblée constituante.

Des institutions fortes sont celles-là dans lesquelles les citoyens peuvent réaliser leurs intérêts et auxquelles ils peuvent s'identifier. Car les institutions sont la colonne vertébrale du social. Elles sont ce qui lui confère forme et stabilité parce qu'elles sont partie prenante de l'ossature du vivre-ensemble.